

Vegafruits rachète Clair de Lorraine pour faire fructifier la mirabelle

by Les Echos - lundi, mars 13, 2017

<http://correspondances.fr/vegafruits-rachete-clair-de-lorraine-pour-faire-fructifier-la-mirabelle/>

La reprise sans fusion conserve les structures des deux entités. Unigrains et l'Institut lorrain de participation sont en appui.

Un petit fruit qui se conserve difficilement mais qui réussit à industrialiser la filière. Telle est la situation de la mirabelle de Lorraine, qui vient de connaître la dernière étape de sa restructuration avec la reprise de l'enseigne Clair de Lorraine, basée à Void-Vacon (Meuse), par la coopérative fruitière Vegafruits, implantée à Saint-Nicolas-de-Port (Meurthe-et-Moselle). Toutes deux prospères, les sociétés ont contribué à la renaissance de ce produit du terroir au cours des deux dernières décennies. Vegafruits a structuré une filière de 130 arboriculteurs produisant entre 4.000 et 7.000 tonnes de mirabelles par an.

Des investissements successifs dans son usine de 11 salariés lui ont permis de diversifier ses débouchés : il écoule les trois quarts de sa production auprès de l'industrie agroalimentaire sous forme de fruits congelés ou transformés et réalisait en 2016 un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros. Fondé en 1998 par Vincent Ferry, Clair de Lorraine, initialement producteur de Perlé, apéritif pétillant à base de mirabelle ou de groseille, a élargi sa gamme à 300 produits du terroir et implanté 14 boutiques En Passant par la Lorraine et En Passant par l'Alsace.

Raison de santé

Passé en vingt ans de 5 à 80 salariés, il affiche en 2016 un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros. Victime en 2008 d'un accident de moto qui l'a laissé tétraplégique, Vincent Ferry a été contraint voici dix-huit mois d'envisager la cession pour raisons de santé. Il a étudié une vingtaine d'offres émanant de fonds de pension, de réseaux de distribution et d'industriels agroalimentaires alsaciens.

En septembre, une rencontre avec Bruno Colin, directeur général de Vegafruits, lui a inspiré une solution locale. Consultés, les salariés de la coopérative ont approuvé cette reprise sans fusion, qui conservera intactes les structures des deux entités.

La transaction a obtenu l'appui du fonds agroalimentaire Unigrains et de l'Institut lorrain de participation.